

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 10 janvier 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3867-2013.

Dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro.
Phase 2 – Volet relatif à l'inclusion des coûts de fourniture, transport et équilibrage (FTÉ)
dans le calcul de rentabilité des projets d'extension de réseau.

Rapport de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) sur l'inclusion des coûts de fourniture, transport et équilibrage (FTÉ) dans le calcul de rentabilité des projets d'extension de réseau.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer Rapport de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) sur l'inclusion des coûts de fourniture, transport et équilibrage (FTÉ) dans le calcul de rentabilité des projets d'extension de réseau, en Phase 2 du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les participants, par le Site Internet de la Régie.